

Conseil départemental Séance publique du 5 avril 2024

Discours de Georges Siffredi
Président du Département des Hauts-de-Seine

Rapport n°24.71 – Budget primitif pour 2024

Mes chers collègues,

Comme nous l'avons tous souligné lors du débat sur nos orientations budgétaires, le budget primitif qui vous est soumis ce matin s'inscrit dans un contexte sinon inquiétant, du moins très incertain, pour les finances de notre Département.

Depuis de nombreux mois, les Hauts-de-Seine font face à un effet ciseau particulièrement inquiétant.

D'un côté, nos recettes baissent significativement, à l'image du produit des droits de mutation à titre onéreux, qui a connu un net recul de 30 % en 2023 ; une chute qui se poursuit d'ailleurs sur les premiers mois de l'année, justifiant l'inscription prudente qui vous est soumise à hauteur de 430 millions d'euros, en diminution de 75 millions d'euros par rapport au compte administratif pour 2023. Il en est de même du produit de TVA, dont la dynamique sera bien moindre que les prévisions de croissance irréalistes du gouvernement. Au lieu des 4,5% inscrits dans le projet de loi de finances, nous retenons une hypothèse plus prudente d'évolution à seulement 3%, ce qui nous conduit à prévoir 774 millions d'euros au titre de ces recettes.

De l'autre côté, nous faisons face à une hausse importante de nos dépenses, liée notamment aux nouveaux besoins exprimés en matière de solidarités, tant la situation économique dégradée pèse sur l'ensemble de nos concitoyens. 976 millions d'euros sont donc inscrits au titre de l'action sociale dans ce budget primitif, soit une augmentation de 3 % par rapport au compte administratif que nous venons d'adopter.

Cette distorsion entre nos recettes et nos dépenses est encore accentuée du fait de notre dépendance subie vis-à-vis de l'Etat, à l'origine, en quelque sorte, d'un effet ciseau dans l'effet ciseau : nos dépenses contraintes, sur lesquelles nous n'avons aucune prise sont en hausse constante, quand les compensations qui y sont liées diminuent, ainsi que je vous l'indiquais lors du débat d'orientations budgétaires. Je ne reviendrai pas non plus sur notre dotation globale de fonctionnement qui continue sa chute, représentant, avec une perte cumulée de 1,6 milliards d'euros depuis 2014, un manque équivalent à une année de dépenses réelles de fonctionnement.

Ce désengagement de l'Etat, qui semble reléguer nos Départements au rang de simples opérateurs, en rognant nos marges de manœuvre, crée une situation ubuesque. En 2023, alors que nos dépenses de fonctionnement ont augmenté, dans leur globalité, de 3,9 %, les décisions prises librement par notre Assemblée départementale ne pèsent que pour 0,7 % de cette hausse, le delta relevant de dépenses contraintes et de décisions gouvernementales non concertées.

Malgré ce contexte dégradé qui s'impose à nous, nous avons souhaité maintenir le cap ambitieux qui nous guide depuis le début du mandat, à travers ce budget 2024 qui est un véritable budget de combat.

Un budget de combat pour la cohésion sociale et territoriale, à travers notre engagement déterminé en faveur des solidarités, de la jeunesse et de la transition écologique. Un budget de combat, aussi, pour réaffirmer, face aux coups de boutoir d'un gouvernement qui ne cache plus son intention de venir nous ponctionner, la place fondamentale de l'échelon départemental dans l'organisation décentralisée de la République française, une place au service de la vitalité et de l'attractivité du territoire.

Parler de ce double combat n'est pas une pétition de principe. C'est une réalité, qui se traduit concrètement et en premier lieu dans notre trajectoire d'investissement.

644 millions d'euros sont inscrits à ce titre dans notre budget primitif, contre 546 millions d'euros réalisés l'an dernier. Un tel engagement est rendu possible par la bonne gestion qui a présidé depuis toujours dans notre Département, nous permettant de nous appuyer sur notre fonds de roulement. Certains ici le qualifiaient de coffre-fort et fantasmaient sur notre magot caché. La réalité nous montre aujourd'hui qu'il s'agissait d'un pilotage avisé, et cette situation financière solide nous permet d'avoir recours à l'emprunt, à hauteur de 433 millions d'euros, et de continuer à investir.

Au cœur de ces investissements se trouve notre engagement pour un territoire altoséquanais toujours plus durable. Conformément à l'Agenda 2030 que nous avons adopté lors de notre précédente séance, nous mobilisons l'ensemble de nos moyens pour le développement durable, dans un souci de solidarité envers les générations futures, en préparant l'avenir.

Cette stratégie globale est notamment construite autour de notre travail en faveur de la reconnexion à la nature et de la création d'une importante trame éco-paysagère. Cette volonté est traduite dans ce budget par la mobilisation de moyens inédits jusqu'alors : plus de 50 millions d'euros pour nos espaces naturels, sans compter les moyens engagés pour l'aménagement des berges de Seine. Cette année sera ainsi marquée par l'acquisition du parc de la Roseraie à Châtenay-Malabry et la création du Jardin de l'Île Seguin, dans le prolongement de la Seine Musicale, pour que vive partout le dialogue entre nature et culture qui caractérise les Hauts-de-Seine, mais aussi par la deuxième phase d'extension du parc du Chemin de l'Île et les aménagements des promenades vertes des Vallons de la Bièvre et dans le secteur des Louvresses, à Gennevilliers. Grâce à ces projets, ce sont plus de 11 hectares d'espaces verts supplémentaires qui seront ouverts aux Altoséquanais, pour que chaque habitant se trouve à moins de 15 minutes d'un espace naturel, conformément à notre Stratégie Nature.

Cette feuille de route est un pilier de notre action résolue pour le climat et la biodiversité, au même titre que notre engagement pour la production d'énergies renouvelables, avec la dotation de 10 millions d'euros à notre société d'économie mixte locale, dont les statuts et l'actionnariat sont en train d'être finalisés pour être adoptés par notre Assemblée avant l'été. Cette SEM constituera un outil essentiel pour la transition énergétique altoséquanaise, au même titre que notre mobilisation pour l'efficacité et la sobriété énergétiques de notre parc bâti, une mobilisation qui atteint près de 17 millions d'euros pour les travaux de rénovation énergétique dans nos collèges à eux seuls, afin d'assurer un environnement agréable et propice aux apprentissages en toute saison.

Seul le prononcé fait foi

Au-delà de ces exemples emblématiques, c'est bien l'ensemble des moyens du Département qui sont tournés vers le développement durable dans toutes ses dimensions, comme le démontre notre budget vert. Près de 50 % des dépenses d'investissement sont recensées comme favorables à l'environnement, contre 28 % en 2023, pour la première année d'expérimentation de cette évaluation de nos dépenses par le prisme environnemental, démontrant notre plein engagement pour progresser chaque année, notamment dans l'analyse des dépenses indéfinies afin de faire évoluer notre action

En plus d'être utiles pour la transition écologique dans notre Département et d'améliorer le cadre de vie des habitants, ces dépenses sont essentielles pour renforcer encore la cohésion dans les Hauts-de-Seine. Développement durable et solidarité territoriale sont intimement liés, comme en témoigne l'exemple des mobilités, en faveur desquelles nous investissons massivement. Au premier rang de celles-ci figurent les transports collectifs, auxquels nous consacrerons près de 70 millions d'euros cette année, notamment pour l'achèvement d'EOLE et la poursuite des études pour le prolongement des tramways T10 et T1. Le tout sans compter notre contribution au fonctionnement d'Ile-de-France Mobilités, qui bondit cette année de 4,6 % pour s'établir à 116 millions d'euros, un effort consenti pour garantir le maintien du Pass Navigo en-dessous de 100 euros par mois à nos concitoyens. Ce sont également 70 millions d'euros que nous consacrerons à la voirie pour toutes les mobilités, et notamment les mobilités douces, à travers les 8,5 millions d'euros déployés en 2024 pour la mise en œuvre de notre Plan Vélo, qui développera 120 kilomètres de trame cyclable supplémentaire d'ici la fin du mandat.

C'est à cette même solidarité territoriale que contribue notre mobilisation en matière de sécurité, pour un montant global de près de 60 millions d'euros en 2024. Elle se manifeste auprès de nos partenaires institutionnels, par les subventions allouées à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et à la Préfecture de police, mais aussi par le soutien à des initiatives locales de prévention de la délinquance menées par les associations et les communes, ou encore le financement de la vidéo-protection via les contrats de développement.

Car oui, sur le sujet de la sécurité comme sur tant d'autres, les 36 Villes altoiséquanaises demeurent, budget après budget, nos premières partenaires, grâce aux liens historiques et fructueux que nous avons su nouer, comme le démontrent d'ailleurs les moyens dévolus à la contractualisation. Plus de 26 millions d'euros en fonctionnement et 54 millions d'euros en investissement sont inscrits dans ce cadre, alors que nous renouvelerons nos contrats avec six communes cette année.

C'est dans le même état d'esprit que se déploie notre programme de solidarité urbaine « Quartiers d'avenir », qui mobilisera pour 2024 5 millions d'euros à Bagneux, Gennevilliers, Malakoff, Nanterre, Clamart et Clichy, augurant de sa montée en puissance dès l'année prochaine, puisque c'est un engagement de 35 millions d'euros que nous projetons en 2025. Au-delà de la construction et de la rénovation de logements, « Quartiers d'avenir » s'attache aussi à la question des équipements et des espaces publics, pour garantir la mixité des usages, et s'inscrit dans les 21 millions d'euros que nous consacrons cette année à l'habitat et la rénovation urbaine.

Assurer à chaque Altoiséquanais, quels que soient son origine sociale ou son lieu de résidence, un cadre de vie agréable et de qualité qui lui ouvre les voies de la réussite : c'est la première des solidarités que nous devons garantir, conformément à cette approche plurielle de nos politiques sociales que nous avons toujours défendue.

Cœur de nos compétences, les solidarités représentent, une fois encore, en 2024, la part majeure de nos engagements budgétaires, notre collectivité n'hésitant pas à se mobiliser au-delà de ses compétences obligatoires.

Avec 976 millions d'euros, ce sont 60 % de nos dépenses réelles de fonctionnement qui seront consacrées à l'action sociale, afin de poursuivre le travail engagé pour répondre aux besoins de la petite enfance au grand âge, sans compter les investissements, en hausse sensible, de près de 18 millions d'euros, pour renforcer notre maillage territorial de pôles sociaux et d'établissements sociaux et médico-sociaux.

Tel est le cas par exemple en matière d'autonomie, politique publique centrale à laquelle nous consacrerons plus de 361 millions d'euros. Conformément à la stratégie que j'ai présentée il y a bientôt un an, nous renforçons l'accompagnement des Altoséquanais en la matière, de la prévention à l'accueil en établissement, en passant par le maintien à domicile, dont le budget augmente de 18,7 % sur un an. Cette hausse est notamment portée par la mise en œuvre de la dotation qualité des services d'aide à domicile, mais aussi par le déploiement de « Mon Espace Autonomie », plateforme numérique de services de l'Agence Autonomie qui propose aux usagers un parcours complet et adapté à chaque situation, et qui nous a permis d'être retenus dans le cadre de l'expérimentation du Service public départemental de l'Autonomie. Toujours en matière d'autonomie, je tiens à souligner la création de nouvelles places dans les établissements spécialisés qui accueillent des personnes handicapées. Nous continuons par ailleurs à mettre en œuvre l'Aide à la vie partagée pour accompagner le développement de l'habitat inclusif sur notre territoire.

A l'autre bord de l'échelle générationnelle, avec plus de 223 millions d'euros, nous maintenons notre effort pour la protection de l'enfance, avec l'ouverture à la rentrée prochaine de la préfiguration de la Maison de l'avenir, à Nanterre, tandis que les travaux vont s'engager pour le bâtiment principal. Une enveloppe budgétaire est également dédiée aux travaux pour la MECS de Rueil-Malmaison et l'IME de Villeneuve-la-Garenne, afin d'ouvrir de nouvelles places, qui nous permettent de réduire fortement le recours à l'accueil en résidence éducative.

Oui, la réussite de chaque jeune est LA priorité de notre mandat. Les moyens que nous consacrons à nos politiques pour l'éducation en témoignent.

Nous prévoyons d'investir 108,7 millions d'euros dans nos collèges et, au-delà de cet aspect bâtementaire, ce sont 63,2 millions d'euros que nous mobiliserons en faveur de la jeunesse – dont 40,6 millions d'euros en fonctionnement – en prenant en compte l'ensemble de nos dispositifs et de nos partenariats.

2024 va ainsi voir plusieurs projets entrer en phase opérationnelle, avec les poses des premières pierres des nouveaux collèges à Châtenay-Malabry, au Plessis-Robinson, à Bagneux ainsi que la poursuite des travaux sur le collège de Malakoff et le développement de nouveaux îlots verts dans les cours de récréation.

2024 est également marquée par le renforcement des dispositifs d'appui à la scolarité pour que l'ensemble de nos collégiens évolue dans un cadre épanouissant et stimulant ; un renforcement prenant en compte les réalités sociales avec l'inclusion de l'Indice de Position Sociale pour les dotations de fonctionnement aux collèges, qui ont été revalorisées de 6 % une nouvelle fois cette année. Cet appui passe aussi par la refonte de l'environnement numérique des collèges, engagée depuis la dernière rentrée scolaire, l'amélioration de la restauration scolaire, et notre engagement constant pour l'ouverture de la culture et du sport pour tous.

C'est là un élément essentiel en cette année olympique.

Les Hauts-de-Seine sont prêts à accueillir ce rendez-vous sportif planétaire et à en faire profiter l'ensemble des Altoséquanais, comme en témoigne cette année encore notre budget. Après avoir inauguré le nouveau stade départemental Yves-du-Manoir, qui représente un engagement de plus de 90 millions d'euros pour notre Département et sera le principal héritage des Jeux pour notre territoire, l'ensemble de nos dispositifs olympiques battent leur plein. Notre projet NOHa se poursuit pour 4 000 de nos collégiens, une seconde olympiade les réunira prochainement cette année, tandis que 3 000 jeunes seront invités à un spectacle équestre en musique, création unique et exceptionnelle pour notre Département du Cadre noir de Saumur en partenariat avec Insula Orchestra, au début de l'été. Le dispositif Vacan'Sports, qui attire à chaque période de vacances un nombre important de jeunes vibre lui aussi déjà au rythme olympique, en attendant que la flamme traverse notre Département le 24 juillet prochain.

Au total, ce sont plus de 17 000 jeunes de notre territoire participants à nos dispositifs culturels, éducatifs, sociaux, festifs et donc sportifs qui seront impliqués dans nos actions liées Jeux olympiques et paralympiques, et que nous aurons le plaisir d'inviter, aux côtés des autres publics prioritaires de notre action départementale, à assister aux épreuves ainsi qu'au moment historique que sera la cérémonie d'ouverture.

Au-delà de ce temps fort pour le sport altoséquanais, nous poursuivons par ailleurs notre mobilisation pour un maillage d'infrastructures de proximité et de qualité, avec le chantier de reconstruction du centre aquatique de la Grenouillère, dont l'ouverture est prévue en 2026.

Vous le voyez, mes chers collègues, malgré de nombreux vents contraires, le Département demeure un pilier de la vitalité et de la cohésion sociale sur le territoire altoséquanais.

Mais pour combien de temps encore, alors que la chute de nos ressources n'est toujours pas enrayée et que l'Etat est incapable de prendre la mesure de ce qui se joue ?

Je l'ai déjà dit, et je le redirai autant qu'il le faudra : il y a véritablement urgence à réouvrir le chantier de la décentralisation, en ne s'attaquant pas à telle ou telle compétence en particulier, mais en rétablissant un principe simple : la libre-administration des collectivités, inscrite dans notre Constitution, et son indispensable corollaire, l'autonomie fiscale. L'avenir des Départements se joue aujourd'hui, et à travers lui, celui du caractère démocratique de notre République décentralisée. Ce budget en est la preuve : notre capacité d'agir est essentielle pour le cadre de vie des Altoséquanais.



www.hauts-de-seine.fr

